

Année universitaire 2015-2016

**MASTER**  
Droit Economie et Gestion  
Mention management  
Parcours **Marketing et Communication**  
**Formation initiale**

**Cadre règlementaire : Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master**

<http://www.amue.fr/formation-vie-de-letudiant/metier/articles/article/arrete-relatif-au-diplome-national-de-master/>

**SEMESTRE 1 = 30 crédits**

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)	Crédits	Coefficients	1 <sup>ère</sup> session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2 <sup>ème</sup> session : mode de prise en compte (1)
Théorie des organisations	5	5	CT 100%	CT 100%
Gestion de Bases de Données	3	3	CC 50%, CT 50%	CT 100%
Business English (1)	5	5	CC 50%, CT 50%	CT 100%
Management de Projet	5	5	CT 100%	CT 100%
Management industriel	5	5	CT 100%	CT 100%
Communication et présentation hypermédia	2	2	CT 100%	CT 100%
Comportement du Consommateur	5	5	CC 45%, CT 55%	CT 100%

**SEMESTRE 2 = 30 crédits**

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)	Crédits	Coefficients	1 <sup>ère</sup> session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2 <sup>ème</sup> session : mode de prise en compte (1)
Jeu d'entreprise « Global View »	1,5	1,5	CT 100%	CT 100%
Projet de création d'entreprise	1,5	1,5	CC 50%, CT 50%	CT 100%
Business English (2)	4	4	CC 50%, CT 50%	CT 100%
Projet professionnel	1,5	1,5	CT 100%	CT 100%
Communication & Publicité	5	5	CT 100%	CT 100%
Etude de marché	5	5	CT 100%	CT 100%
Politique produit / marque	5	5	CT 100%	CT 100%
Politique distribution	3,5	3,5	CT 100%	CT 100%
English for Marketing	3	3	CT 100%	CT 100%

**OPTION - DU césure de professionnalisation = 6 crédits**

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)	Crédits	Coefficients	1 <sup>ère</sup> session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2 <sup>ème</sup> session : mode de prise en compte (1)
A moins un stage de 6 mois	6	6	CT 100% (E et O)	

### SEMESTRE 3 Marketing et Communication = 30 crédits

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)	Crédits	Coefficients	1 <sup>ère</sup> session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2 <sup>ème</sup> session : mode de prise en compte (1)
Marketing fondamental	3	3	CT (100%) : dossier	CT (100%) : dossier
Comportement du consommateur approfondi	3	3	CT (100%)	CT (100%)
Etudes qualitatives et recherche en marketing	3	3	CT (100%)	CT (100%)
Etudes quantitatives et recherche en marketing	3	3	CT (100%)	CT (100%)
Analyse des données de panels distributeurs et consommateurs	3	3	CT (100%)	CT (100%)
Communication publicitaire	4	4	CT (100%)	CT (100%)
Distribution	2,5	2,5	CT (100%)	CT (100%)
CRM, marketing direct et promotion des ventes	3	3	CT (100%)	CT (100%)
Marketing digital	3	3	CT (100%)	CT (100%)
English for Marketing and Communication	2,5	2,5	CT (100%)	CT (100%)

### SEMESTRE 4 Marketing et Communication = 30 crédits

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)	Crédits	Coefficients	1 <sup>ère</sup> session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2 <sup>ème</sup> session : mode de prise en compte (1)
Politique de produit et innovation	4	4	CT (100%)	CT (100%)
Gestion de la marque	4	4	CT (100%)	CT (100%)
Développement personnel et préparation à la recherche de poste	2,5	2,5	CT (100%)	CT (100%)
Conférences sur les tendances du marketing	2,5	4,5	CC (100%)	CT (100%)
Séminaires métiers	2	2	CC (100%)	CT (100%)
Préparation à la recherche de poste en anglais	1	1	CT (100%)	CT (100%)
Développement d'un nouveau produit et Challenge « Le produit de l'année »	8	8	CT (100%)	CT (100%)
Rapport et soutenance de stage	6	6	CT (100%)	CT (100%)

L'option DU césure de professionnalisation implique de faire son master 1 sur deux années universitaires. Cette option offre aux étudiants la possibilité d'effectuer un ou deux stages de 6 mois, après les deux semestres de cours de M1. Le succès aux épreuves disciplinaires de M1 permet de capitaliser 60 ECTS. Au retour de l'année de césure, l'étudiant se voit délivrer le titre intermédiaire de maîtrise relatif au master 1 et en cas de note supérieure à 10 à son (ses) stage(s) le DU césure de professionnalisation.

Le DU césure de professionnalisation est évalué sur rédaction et soumission d'un (des deux) rapport(s) de stage et d'une soutenance orale du rapport d'un stage, permettant de faire un retour sur les compétences professionnelles acquises en lien avec les enseignements de M1. L'évaluation intègre également une note donnée par le (les) tuteur(s) en entreprise, visant à évaluer le comportement et les aptitudes et compétences professionnelles de l'étudiant. Dans le cas où un seul stage est effectué, l'évaluation du rapport, celle de la soutenance orale et celle du tuteur d'entreprise comptent respectivement pour 50%, 25% et 25% de la note finale. Dans le cas où deux stages sont effectués, l'évaluation des rapports, celle de la soutenance orale et celle des tuteurs d'entreprise comptent respectivement pour 60%, 20% et 20% de la note finale.

Pour les étudiants désirant faire un stage optionnel en M1, il est évalué par un rapport de stage présentant de façon succincte l'entreprise, les missions, les réalisations et recommandations, ainsi qu'un bilan et une analyse personnelle. Le stage étant optionnel, il ne donne pas droit à des ECTS.

**Est-il prévu une 2<sup>ème</sup> session ? : OUI sauf pour le DU césure de professionnalisation.**

\*Est-elle accessible à tous les étudiants non admis ? : **OUI**

\*L'étudiant non admis est-il libre de ne pas repasser tout ou partie des UE et des EC non validés ? : **OUI**

\*Si oui, les notes et les résultats des UE et des EC qu'il choisit de ne pas repasser sont reconduits en 2<sup>ème</sup> session.

\*Lorsque l'étudiant se présente en 2<sup>ème</sup> session :

-La meilleure des 2 notes entre la 1<sup>ère</sup> session et la 2<sup>ème</sup> session est retenue : **NON**

-La note de la 2<sup>ème</sup> session annule et remplace la note de la 1<sup>ère</sup> session : **OUI**

#### **Traitement de l'absence à une épreuve d'examen**

\*Absence injustifiée en 1<sup>ère</sup> session : **Défaillance**

\*Absence justifié en 1<sup>ère</sup> session : **Défaillance**

\*Absence injustifiée en 2<sup>ème</sup> session : **Défaillance**

\*Absence justifié en 2<sup>ème</sup> session : **Note = 0**

#### **Règles particulières**

\*Existe-t-il des notes « seuil » pour la validation des semestres? **OUI**

\*Existe-t-il un passage conditionnel en M2 ? **NON**

\*Existe-t-il des critères de sélection pour le passage du M1 au M2 ? : **OUI**

*Pour que le passage entre le M1 et le M2 MC soit automatique, l'étudiant doit avoir obtenu plus de 13 dans toutes les matières de l'option marketing en M1. Sinon, une sélection sur dossier (comportant le score IAE Message) et entretien sera faite.*

#### **Mode d'obtention du diplôme intermédiaire de Maîtrise**

Chaque semestre du master 1 doit avoir été validé : **OUI**

La moyenne du master 1 doit être supérieure ou égale à 10/20 : **OUI**

Autres conditions (notes « seuil », nombre d'UE validées...) : **Note seuil de 6/20 pour toutes les UE du M1 sauf pour l'évaluation du stage dans le cadre du DU de césure de professionnalisation pour lequel la note seuil est de 10/20.**

#### **Mode d'obtention du diplôme terminal de Master**

Chaque semestre du master 2 doit avoir été validé : **OUI**

Chaque semestre du master 1 et du master 2 doit avoir été validé : **OUI**

La moyenne du master 2 doit être supérieure ou égale à 10/20 : **OUI**

Les moyennes du master 1 et du master 2 doivent être supérieures ou égales à 10/20 : **OUI**

Autres conditions (notes « seuil », nombre d'UE validées...) : **Note seuil de 6/20 pour toutes les UE sauf pour l'évaluation du stage dans le cadre du DU césure de professionnalisation pour lequel la note seuil est de 10/20.**

**Y-a-t-il compensation entre semestres ? NON**

#### **Mode d'attribution de la mention du diplôme (supprimer les mentions inutiles) :**

\*Maîtrise : La mention attribuée résulte de la moyenne du master 1 : **OUI**

\*Master : -La mention attribuée résulte de la moyenne du master 2 : **OUI**

-La mention attribuée résulte de la moyenne du master 1 et du master 2 : **NON**

\*Y-a-t-il prise en compte des notes des semestres accomplis :

-A l'étranger, dans le cadre des échanges internationaux ? **NON**

-Dans un autre établissement français d'enseignement supérieur ? **NON**

**Seuils des mentions attribuées** (à modifier si différents des seuils indiqués ci-dessous) :

\*Mention « Passable » :  $10/20 \leq \text{Note} < 12/20$

\*Mention « Assez Bien » :  $12/20 \leq \text{Note} < 14/20$

\*Mention « Bien » :  $14/20 \leq \text{Note} < 16/20$

\*Mention « Très Bien » :  $\text{Note} \geq 16/20$